

# L'Info- municipale



## Préparation du budget 2025

Pages 8 et 9

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine adoptera son budget de fonctionnement pour l'année 2025 le 17 décembre prochain. Lire plus en pages 8 et 9.




## Sondage sur la qualité des services municipaux

Page 1



## Activités à venir

Pages 12 et 13

**Décisions  
du conseil**  
 Page 3

**Capsule changements  
climatiques**  
 Page 6

**Loisir et  
culture**  
 Page 12

**Avis  
public**  
 Page 15

## Nomination à la Direction générale adjointe aux services de proximité

Le conseil municipal est heureux de vous annoncer la nomination de Caroline Nguyen Minh à titre de directrice générale adjointe aux services de proximité de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Le conseil a entériné officiellement cette décision par résolution à la séance régulière du 8 octobre et M<sup>me</sup> Nguyen Minh est entrée en fonction le 21 octobre dernier.

Détentrice d'un baccalauréat en communication, profil relations publiques, Caroline cumule près de 20 ans d'expérience dans le milieu municipal et plus de 10 ans comme gestionnaire dans des fonctions de direction au sein de plusieurs villes québécoises.

Nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle fonction!



## Journée nationale des enfants

Le 20 novembre dernier, on soulignait la Journée nationale des enfants.

En 1989, l'Organisation mondiale des Nations Unies (ONU) publiait la Convention relative aux droits de l'enfant, qui a été ratifiée par les gouvernements du Québec et du Canada en 1991. Celle-ci possède 54 articles de loi qui visent à protéger les droits des enfants. Cette reconnaissance de droits a permis des avancées sociales importantes qui ont façonné notre société, même si des millions d'enfants vivent encore des violences dues à leur âge partout dans le monde.

Comme l'année dernière, le conseil municipal est heureux de réitérer que la Municipalité des Îles se joint au mouvement de solidarité envers les tout-petits. Il s'engage ainsi à considérer l'intérêt de la jeunesse et des futures générations dans ses prises de décision. À l'occasion de la Journée nationale des enfants, les membres du conseil municipal ont porté un ruban bleu à la séance du 12 novembre dernier. Le drapeau de la Grande semaine des tout-petits a également été hissé devant la mairie le 18 novembre dernier, afin de souligner cet événement important.



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Municipalité

📍 460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec)  
G4T 1A1

🌐 [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca)

☎ 418 986-3100

✉ [communications@muniles.ca](mailto:communications@muniles.ca)

### HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30

Vendredi : Fermé

**L'INFO-MUNICIPALE** est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an et est distribuée gratuitement à tous les citoyens. Elle est disponible en téléchargement gratuit au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca).

**COORDINATION, RÉVISION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :**  
Service des communications

**COLLABORATION :**  
Services municipaux

**IMPRESSION :** Le RADAR

**TIRAGE :** 7 000 exemplaires

**DISTRIBUTION :** Postes Canada  
ISSN 2371-2031 (imprimé)  
ISSN 2371-204X (en ligne)



**POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :**  
418 986-3100

# Décisions du conseil

Séances du 12 novembre 2024

## COMMUNAUTÉ MARITIME

### Mutualisation de deux secteurs municipaux – Nomination d'un directeur

À la suite de l'analyse des besoins internes et externes en communication, il y a lieu de fusionner deux secteurs de l'organisation municipale, soit les communications et l'attractivité, et ce, afin de créer la Direction de l'attractivité, des communications et de l'expérience citoyenne. La fusion de ces deux secteurs permettra à la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine de capitaliser sur les talents et les compétences de chaque secteur. Le conseil approuve donc la fusion de ces deux secteurs, crée la Direction de l'attractivité, des communications et de l'expérience citoyenne, et nomme M. Alexandre Bessette directeur.

### Autorisation de signature – Entente de financement dans le cadre du Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement

Le territoire des Îles-de-la-Madeleine connaît une pénurie de logements locatifs à l'année, documentée par les statistiques publiques et des études commandées localement. Les ménages madelinots ayant perdu leur logement ou étant à risque de le perdre et qui sont à la recherche de logement ont donc besoin d'accompagnement. À cet effet, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Communauté maritime souhaitent soutenir l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine (OMH) afin de maintenir le Service d'aide à la recherche en logement (SARL). Le conseil s'engage donc à verser à l'OMH un montant maximal de 20 000 \$ comme prévu à l'entente de financement. Cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement prévu à cette fin.

### Soutien financier – Carrefour jeunesse-emploi des Îles-de-la-Madeleine – Renouvellement de l'entente relative à la mise en œuvre de mesures liées aux actions de la Stratégie d'attraction des personnes pour l'année 2025

Place aux jeunes en région détient une expertise en ce qui a trait à l'accueil et à l'intégration des nouveaux résidents qualifiés âgés de 18 à 35 ans aux Îles-de-la-Madeleine. L'organisme a organisé, au cours des 6 dernières années, des séjours exploratoires individuels et de groupes et des programmes d'aide aux entrevues et aux stages qui ont eu un impact positif sur le milieu. Puisque ces actions pour contrer le manque de main-d'œuvre aux Îles engendrent des besoins financiers et que le mandat d'attraction des personnes aux Îles-de-la-Madeleine est en adéquation avec la mission de Place aux jeunes en région, le conseil accorde une aide financière de 29 925 \$, provenant du budget déjà attribué à la Stratégie d'attraction des personnes, au Carrefour jeunesse emploi des Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2025.

### Réglementation municipale

Le conseil dépose le projet de règlement n° CM-2024-13 modifiant le Règlement n° CM-2024-03 relatif aux modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations pour les services municipaux

et des factures diverses pour y prévoir des frais de chèque sans provision, et l'avis de motion afférent.

## MUNICIPALITÉ

### Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du 23 octobre 2024

Le conseil approuve 4 demandes de dérogation mineure et autorise des travaux relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de La Grave. Il refuse également une demande de modification de l'approbation de travaux dans le cadre du Règlement sur la citation de monuments historiques.

### Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 494-1 – Services professionnels – Architecture du paysage – Écoquartier des Îles

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a identifié ses besoins relativement à l'architecture du paysage pour le projet d'écoquartier des Îles et un appel de propositions sur invitation a été lancé le 30 septembre 2024. À la suite à l'ouverture de la seule proposition conforme reçue, le conseil attribue le contrat de services professionnels à la firme Rousseau & Lefebvre d'un montant de 53 750 \$, excluant les taxes. Cette dépense sera financée par l'entente de subvention signée avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour la décontamination, le réaménagement, la revitalisation et la mise à niveau de terrains stratégiquement situés en vue du projet de développement d'un écoquartier.

### Demande d'officialisation d'odonyme

Le conseil procède à la nomination de 2 allées privées :

- Allée des Épinettes, dans le village de L'Étang-du-Nord, en référence à l'épinette noire (*Picea mariana*) qui domine la plupart des écosystèmes boisés des Îles-de-la-Madeleine;
- Allée des Marguerites, dans le village de L'Étang-du-Nord, en référence à la marguerite (*Leucanthemum vulgare*) commune aux Îles-de-la-Madeleine, où elle pousse abondamment dans les champs abandonnés et les terres en friche.

### Réglementation municipale

Le conseil dépose le projet de règlement n° 2024-20 modifiant le Règlement n° 2024-06 relatif aux modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations pour services municipaux et des factures diverses pour y prévoir des frais de chèque sans provision et l'avis de motion afférent.

Prochaines assemblées municipales le 10 décembre 2024, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 6 décembre 2024 sur le site Web de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) sous l'onglet *Affaires municipales, Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

# Informations en rafale

## Où est votre boîte de service?

La boîte de service, communément appelée bonhomme à eau, sert d'entrée d'eau potable du réseau d'aqueduc municipal vers la maison. Le couvercle se trouve à la hauteur du sol. Le bonhomme devrait toujours être installé dans un endroit facile à déneiger (au cas où il y aurait un bris d'aqueduc), mais pas encombrant. Vous ne devez pas rouler sur votre bonhomme ou le faire accrocher en déneigeant l'hiver. Il est important que vous sachiez où se trouve votre boîte de service en tout temps. Ainsi, en cas de bris d'aqueduc vous aurez plus de facilité à couper l'eau.

## Fin de la saison de chasse : quoi faire avec les munitions?

Les munitions ne sont pas acceptées à l'écocentre. Les détenteurs d'armes peuvent toutefois les rapporter gratuitement au bureau de la Sûreté du Québec.

## Vos ponceaux sont-ils nettoyés?

Dans les prochaines semaines, n'oubliez pas de nettoyer le ponceau de votre entrée privée. Le nettoyage doit être effectué afin de permettre la libre circulation des eaux. Ainsi, en cas de redoux en hiver et lors de la fonte des neiges au printemps, vous diminuerez vos risques de causer des inondations à votre propriété ou à vos voisins. Notez qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire d'effectuer, à ses frais, l'entretien de sa ou ses entrées privées, y compris les ponceaux.

## Vos aménagements sont-ils protégés?

Vos arbustes et autres aménagements devraient être protégés pendant la saison hivernale. En effet, l'hiver, les véhicules de déneigement ne prêtent pas attention aux différents aménagements qui peuvent être installés sur les terrains. Pensez donc à les protéger et faites attention à ne pas installer vos arbustes dans l'emprise de la rue.

## Logements à louer

**HLM de Grande-Entrée** situé au 405, route 199 : logements 3 ½ pièces, pour personnes âgées.

**HLM de Bassin**, situé au 576, chemin du Bassin : logements 3 ½ pièces, pour personnes âgées.

Le demandeur doit satisfaire aux critères d'admissibilité de l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine (OMH).

Pour information, vous pouvez visiter le site Web [omhilesdelamadeleine.com](http://omhilesdelamadeleine.com), ou contacter l'OMH au 418 937-2130 ou par courriel à [omhiles@muniles.ca](mailto:omhiles@muniles.ca).

## Interdiction de modifier les bacs roulants

La Municipalité des Îles rappelle aux citoyens qu'il est interdit de modifier les bacs roulants. La Municipalité fournit gratuitement deux bacs roulants pour chaque résidence : le bac vert pour le recyclage et le bac brun pour le compostage. Par ailleurs, les propriétaires doivent faire l'acquisition d'un bac noir pour disposer de leurs déchets. Les bacs vert et brun ne doivent en aucun cas être modifiés par des peintures et servir à d'autres fins que le recyclage et le compostage de vos matières.

En effet, la réglementation en vigueur stipule que « toute personne qui s'approprie, déplace, altère ou modifie tout bac roulant ou tout contenant mis à sa disposition par la Municipalité ou utilise celui-ci à d'autres fins que celles auxquelles il est destiné ou y dépose d'autres matières que celles indiquées » commet une infraction passible d'une amende pouvant varier entre 100 \$ et 2 000 \$.

Rappelons également que l'entretien des bacs roulants (vert et brun) est assuré par la Municipalité (réparation des roues, couvercles, essieux, etc.) Si les bacs ne sont pas réparables, ils seront remplacés gratuitement. Pour utiliser ce service, prière de remplir le formulaire en ligne au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca).



# PASSE ARCHIPEL

## Bilan de la 1<sup>re</sup> année du Fonds de gestion durable du territoire

L'application de la Passe Archipel 2024 s'est terminée le 15 octobre et a permis de recueillir 28755 \$. Ce montant sera versé au Fonds de gestion durable du territoire, conformément au règlement adopté en avril dernier. Les détails sur l'utilisation de ces fonds seront présentés lors du prochain budget municipal en décembre.

Afin de financer le Fonds, rappelons que la Communauté maritime des Îles prévoyait la mise en place d'une redevance touristique obligatoire de 30 \$. Des contraintes opérationnelles ont toutefois empêché la mise en œuvre de cette approche et ont conduit à la mise en place d'une contribution volontaire sans campagne de promotion comme initialement prévue.

« Je me dois de souligner ici la volonté de plusieurs visiteurs de soutenir les Îles dans leur démarche de développer de manière durable le territoire en contribuant, de manière volontaire, à la Passe Archipel. Je pense que de nombreux visiteurs comprennent nos défis et nos enjeux territoriaux et qu'ils sont ouverts à une participation active », de préciser le maire Antonin Valiquette.

À cet effet, le conseil municipal des Îles-de-la-Madeleine compte entreprendre à l'hiver 2025 une démarche de consultation sur les moyens de financer le Fonds de gestion durable. Dans la foulée des commentaires et suggestions que formulera la population, le conseil donnera une orientation claire pour la suite des choses en lien avec l'application d'une redevance touristique ou d'autres avenues de financement. Les détails concernant le processus de consultation seront connus ultérieurement.

Créé en avril 2024 par voie de règlement, rappelons que le Fonds de gestion durable du territoire a pour objectif de préserver l'environnement fragile de l'archipel, d'atténuer la pression sur la gestion des matières résiduelles pour les citoyens et d'améliorer les infrastructures récréotouristiques.



## Pompier d'un jour

Le vendredi 25 octobre dernier, les pompiers volontaires ont accueilli 5 jeunes de 4<sup>e</sup> année, choisis au hasard par un tirage effectué dans toutes les écoles des Îles, à l'occasion de la 9<sup>e</sup> édition du concours Pompier d'un jour.

Au cours de l'évènement, les jeunes participants ont pu faire connaissance avec des membres de l'équipe, faire une promenade en camion-incendie, visiter la caserne, monter dans la grande échelle, assister à des démonstrations et même éteindre un incendie mineur et expérimenter un sauvetage fictif dans de la fumée artificielle. L'activité s'est conclue avec la remise d'un certificat officiel par le

maire des Îles, Antonin Valiquette. Ce fut une belle expérience pleine de surprises pour Jaoh Doyle, Clément Déraspe, Noah J. Martinet, Rosalie Richard et Rafaëlle Bénard. Merci aux pompiers qui les ont accueillis et accompagnés toute la journée!



Le concours est une tradition qui donne la chance à un enfant par école de passer une journée en compagnie des pompiers volontaires et d'en apprendre un peu plus sur le métier.



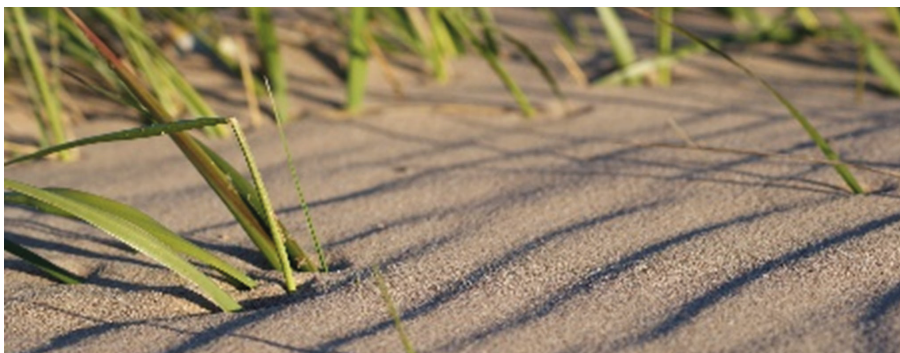
# Capsule changements climatiques

Pour mieux comprendre et agir

## Des actions à notre portée

Les changements climatiques peuvent entraîner différentes émotions, telles que de la peur, de l'impuissance, de l'anxiété, de la tristesse et de la culpabilité. On peut avoir l'impression que la situation nous dépasse et qu'il est difficile d'agir. Rassurons-nous, ce sont des réactions tout à fait normales face aux bouleversements vécus sur la planète et sur notre territoire. L'écoanxiété est un sentiment d'anxiété ou de préoccupations ressenties par une personne devant les bouleversements causés par les changements climatiques et l'appréhension de leurs conséquences. Plutôt que de nous paralyser, ces émotions peuvent être utilisées comme moteur pour l'action! Et des actions à notre portée, tant sur le plan individuel que collectif, il en existe plusieurs. Nous vous en présentons quelques-unes dans cette capsule.

### Collectif Dune



Des propriétaires du chemin de la Baie-de-Plaisance se sont mobilisés et se sont regroupés face à une problématique d'érosion dans leur secteur. Ils ont fait appel à Attention Fragîles pour les accompagner dans la réalisation d'interventions de captation de sable et de plantation d'ammophile, respectueuses de l'environnement et de la réglementation en vigueur. Le Collectif Dune a su considérer le secteur dans sa globalité et unir ses efforts, plutôt qu'intervenir de façon individuelle, sans égard à la propriété voisine. C'est un bel exemple de succès collectif!

### Nettoyages collectifs

Cet été, Attention Fragîles, en collaboration avec le Comité ZIP des Îles, a organisé des nettoyages de plages. Ces derniers créaient des occasions de regrouper des citoyens pour retirer des déchets des milieux naturels et favoriser des écosystèmes sains.

**67 bénévoles**  
**5 plages nettoyées**  
**337,5 kilos de déchets amassés**

Tous les déchets sont catégorisés, pesés et notés dans la base de données globale d'Organisation bleue. Ces données sont cruciales pour mieux comprendre l'impact des déchets marins et pour développer des stratégies de réduction plus efficaces.

### Défi je mange local

Le Défi je mange local, qui est maintenant une initiative québécoise, est né d'une initiative citoyenne aux Îles-de-la-Madeleine en 2014 et a été porté ensuite par le Bon goût frais des Îles. Le Défi je mange local incite les citoyens à mettre plus de produits locaux dans leur assiette, et ce, à l'année. Manger local, c'est s'approvisionner le plus près possible de chez soi, à commencer par les aliments qui poussent dans notre jardin, puis par ceux qui sont produits ou transformés par les producteurs de notre communauté ou de notre région et, finalement, par les produits du Québec entier. Les aliments produits localement sont transportés sur des distances beaucoup moins longues et produisent moins de gaz à effet de serre (GES). Manger local représente donc un geste à notre portée. On peut choisir de diminuer son impact climatique et de contribuer à la vitalité du territoire par le choix de ses aliments.

### Le Gaboteux : inciter à l'action

Le propriétaire de la crêperie le Gaboteux, située à la halte de la Dune-du-Sud, souhaite susciter l'action. Conscient des impacts des changements climatiques sur les plages, il est soucieux d'un environnement propre et souhaite éviter que les déchets se retrouvent dans les milieux naturels. Ainsi, il offre une crêpe gratuite à ceux et celles qui ramènent un sac de déchets récoltés sur la plage. Une belle façon de valoriser les petits gestes positifs pour la planète!

### Installation de panneaux solaires

Deux maisons des Îles, sélectionnées à la suite d'une mise en candidatures, ont récemment fait l'objet de travaux de conversion énergétique, dans le cadre du projet Vers le net-zéro Madelinot. Ce dernier, mené par Écohabitation en collaboration avec la Communauté maritime, visait à diminuer la consommation résidentielle de mazout, réduire l'empreinte carbone des bâtiments et favoriser l'autonomie énergétique. Les bâtiments ont été isolés et étanchéifiés. Des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés. Maintenant, les propriétaires peuvent emmagasiner une part de l'énergie solaire produite afin de chauffer l'eau et les espaces de leur bâtiment.



Même si cette initiative découle d'un projet, notons tout de même que de plus en plus de citoyens sont intéressés par les énergies renouvelables et procèdent à l'installation de panneaux solaires. Une belle façon de réduire les émissions de GES et la facture d'électricité!

### Faire face à son écoanxiété

Fabienne Michot est une citoyenne de L'Île-du-Havre-Aubert. Étant située sur le bord de la côte, sa maison fait face aux grands vents de tempête. L'ouragan Fiona en 2022 a exacerbé son écoanxiété : la grande fenêtre de sa maison tremblait à un point tel qu'une fois l'ouragan passé, elle a pris les choses en main afin de ne plus avoir à revivre ce sentiment profond d'insécurité. Elle a fait faire sur mesure une porte coulissante qui peut être fixée rapidement devant sa grande fenêtre, pour éviter qu'elle ne se brise par grands vents. Elle a aussi fait faire des ancrages en acier prêts à accueillir les feuilles de contreplaqués prédécoupées et prétrouées qu'elle garde en réserve pour d'autres fenêtres de sa maison. Un bel exemple d'une citoyenne proactive qui a réalisé des travaux en prévention, avant que la prochaine tempête ne survienne, et qui a ainsi diminué son anxiété!

Porte coulissante faite sur mesure



Ancrages pour fenêtres



### Les jardins aux multiples bénéfices

Depuis quelques années, les jardins regagnent en popularité sur l'archipel, que ce soient des initiatives individuelles ou encore collectives, comme le Potager pédagogique du Cégep des Îles, le projet d'accompagnement jardins des Cuisines collectives des Îles-de-la-Madeleine ou de la Ferme des Bas, ainsi que tous les citoyens ayant leur petit potager à la maison. Le projet d'accompagnement jardins est un bel exemple de projet collectif. Cette année, ce sont une vingtaine de lieux qui étaient animés dans des HLM, des résidences pour personnes âgées ainsi que des organismes communautaires comme La Sentin'Elle. Ces initiatives ont de multiples bénéfices environnementaux et sociaux. Être plus autonome sur le plan alimentaire, c'est être plus résilient face aux risques de bris d'approvisionnement en cas de tempête. La croissance des jardins peut aussi venir réduire les kilomètres que parcourent les aliments et ainsi réduire leurs émissions de GES. Autre bénéfice important : les jardins communautaires augmentent la résilience sociale des gens. Ils créent des lieux d'échanges positifs, des relations d'entraide et un sentiment de pouvoir d'agir. Ce sont tous des éléments importants face aux changements climatiques.



## Travaux en cours

### Chemin du Gros-Cap

Des travaux de protection contre l'érosion sur le chemin du Gros-Cap ont commencé le 18 novembre dernier et s'échelonneront jusqu'au 31 janvier 2025 au plus tard. Les travaux auront lieu le long du rivage, entre le 359 et le 425, chemin du Gros-Cap. Ils consisteront à remplir certaines grottes et à construire une protection en rip-rap et une autre en enrochement, afin de sécuriser ce secteur de la route pour les 30 prochaines années.

Pendant les travaux, il se peut qu'une voie doive être fermée à la circulation de façon temporaire, entre autres pour permettre le passage des camions qui transporteront les matériaux. On vous demande de redoubler de prudence dans le secteur et de respecter la signalisation en place.

### Étangs aérés de Cap-aux-Meules

Des travaux de rehaussement de la jetée de l'émissaire des eaux usées de Cap-aux-Meules, qui permettront de prolonger sa durée de vie utile, sont en cours et auront lieu entre le 18 novembre et le 20 décembre prochains, pour une durée de 2 semaines. Une zone de travaux sera délimitée autour de la jetée, et l'accès au sentier du Littoral dans ce secteur sera interdit afin d'assurer la sécurité des usagers. Merci d'être prudent, de respecter la signalisation en place et d'éviter de vous promener aux abords du chantier.



## Rendez-vous annuel de l'industrie de la pêche et de la mariculture

Le 12 décembre prochain, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, au nom de la Table pêche et mariculture, organisera la 16<sup>e</sup> édition du Rendez-vous annuel de l'industrie de la pêche et de la mariculture. La journée débutera dès 8 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules.

Ce sera l'occasion de dresser le bilan de la saison de pêche 2024 et d'aborder les enjeux et projets actuels du secteur.

Pour participer, inscrivez-vous au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) avant le 6 décembre ou contactez-nous au 418 986-3100, poste 224.



# Préparation du budget municipal 2025

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine adoptera son budget de fonctionnement pour l'année 2025 le 17 décembre prochain.



## Qu'est-ce qu'un budget?

Un budget de fonctionnement, aussi appelé budget municipal, budget annuel ou simplement budget, c'est l'ensemble des revenus et des dépenses prévus de la Municipalité pour l'année à venir, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

**Saviez-vous qu'une municipalité a l'obligation, selon la loi, de déposer un budget équilibré? Cela signifie qu'elle ne peut prévoir ni de bénéfice, ni de déficit : lors de la production du budget, les dépenses doivent être égales aux revenus. Lorsqu'il arrive d'un surplus soit dégagé au terme de l'exercice budgétaire, il s'agit d'une bonne nouvelle : comme pour un budget personnel, il est important de pouvoir compter sur coussin, une marge de manoeuvre en cas d'imprévu!**

## Qu'est-ce qu'un programme triennal d'investissements?

Le programme triennal d'investissements (PTI) est un exercice de planification qui regroupe tous les projets d'investissement que la Municipalité prévoit réaliser au cours des prochaines années, par exemple la construction et la rénovation de bâtiments, l'entretien des routes, l'acquisition d'équipements divers, etc. Ces investissements sont financés par des subventions gouvernementales, des emprunts à long terme, des surplus affectés et non affectés, fonds de roulement, etc.

## Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation?

Le rôle d'évaluation est un inventaire de la valeur foncière de chaque propriété, qui permet de déterminer combien les propriétaires devront payer en taxes foncières. Cette valeur est déterminée en fonction de plusieurs facteurs, comme la valeur des transactions immobilières dans la région, l'état et la taille de la maison et l'emplacement et la taille du terrain.

### Distinguer évaluation et rôle d'évaluation

- L'évaluation foncière est l'évaluation de la valeur d'une propriété.
- Le rôle d'évaluation foncière est le registre de toutes les valeurs des propriétés d'une municipalité.

Aux Îles, c'est la firme indépendante Servitech qui est mandatée par la Municipalité pour évaluer, tous les 3 ans, la valeur foncière des propriétés. Un nouveau rôle d'évaluation sera donc en vigueur dès 2026, et ce, jusqu'en 2028. Les valeurs qui sont inscrites à un rôle d'évaluation tiennent compte des conditions du marché immobilier 18 mois avant le début du rôle.

Pour plus d'information sur l'évaluation foncière, consultez le [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), sous les onglets Services aux citoyens et Évaluation municipale



**Vous pouvez consulter le rôle d'évaluation de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), sous les onglets Services aux citoyens et Évaluation municipale.**





## Quelles sont les sources de financement de la Municipalité?

La Municipalité tire ses revenus de plusieurs sources, entre autres :

Les **taxes municipales** (sur les immeubles et les services, comme la gestion des matières résiduelles, l'aqueduc, les égouts, etc.) résidentielle, commerciale, industrielle, etc., qui sont sa principale source de revenus.

Les **services rendus** et l'**imposition de droits**, comme l'émission de permis, le droit sur les mutations immobilières (qu'on appelle communément la taxe de bienvenue), etc.

Les **amendes** et les **pénalités** imposées.

Les **transferts gouvernementaux**, comme des subventions et la péréquation.

D'autres revenus peuvent également être générés, par exemple par la **location de biens publics** ou l'**utilisation de plateaux sportifs**.

Les **emprunts à long terme**, un peu comme on le fait pour une hypothèque ou l'achat d'une voiture. Ces emprunts servent majoritairement à financer les projets prévus au PTI.

Il arrive aussi que la Municipalité puisse compter sur des **surplus**, qui sont des revenus supplémentaires ou des économies de dépenses des années antérieures. Ces sommes peuvent être utilisées et réparties dans le temps à la discrétion du conseil municipal.



## Quels sont les principaux postes de dépenses?

Les principales dépenses de la Municipalité sont les services offerts aux citoyens, ou les **services publics**. On parle ici notamment de sécurité publique (incluant le service incendie et la police), l'aqueduc, l'égout, le déneigement et l'entretien des routes, les activités de loisirs, la gestion des matières résiduelles, etc. L'entretien des infrastructures et des équipements municipaux, comme les bâtiments et la flotte de véhicules, constitue un autre poste de dépense important pour la Municipalité. Cela lui permet d'assurer son offre de services aux citoyens. À cela s'ajoutent les dépenses administratives, qui comptent principalement le salaire des employés.

Il y a également les **projets d'investissements**, comme les rénovations de bâtiments, les nouvelles constructions, etc. Ces projets, généralement prévus au PTI, sont financés par des emprunts à long terme, comme on l'a dit plus tôt : il faut donc que la Municipalité les rembourse au fil du temps, et c'est ce qu'on appelle le service de la dette. Il s'agit d'un poste de dépense intégré au budget, qui est grandement affecté par l'inflation. En effet, comme c'est le cas pour un emprunt hypothécaire ou d'un prêt personnel, par exemple, lorsque les taux d'intérêt augmentent, les paiements augmentent également.

Par son volet MRC, la Municipalité (ou plutôt la Communauté maritime) finance plusieurs **projets de développement du territoire** et **soutient les entreprises et organismes locaux**, par ses politiques ou programmes de financement. Les sommes qui sont injectées dans de tels projets sont majoritairement financées par des subventions et ne sont pas assumées par les contribuables madelinots.

**Saviez-vous qu'à elle seule, la gestion des matières résiduelles accapare près du quart du budget municipal? C'est entre autres parce qu'aux Îles, on doit exporter nos déchets sur le continent pour qu'ils y soient traités adéquatement. Si on compare, aux Îles, la gestion des matières résiduelles représente 18 % du budget municipal total, alors que la moyenne est de 6 % du budget dans les autres villes du Québec.**

## Adoption du budget

Le conseil municipal adoptera son budget pour l'année 2025 en séance extraordinaire le mardi 17 décembre prochain à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules.



La séance sera webdiffusée au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), sous les onglets *Affaires municipales* et *Séances du conseil*.



La séance sera télédiffusée au poste 100 ou 102 pour les abonnés de Cogeco.



10 Novembre 2024



ÉCO  
QUARTIER  
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

## Imaginer l'écoquartier ensemble : bilan de l'atelier de cocréation citoyenne

Le 6 novembre dernier, la Municipalité des Îles a tenu un atelier de cocréation sur l'écoquartier de Cap-aux-Meules, réunissant environ une quarantaine de citoyens et citoyennes. L'atelier d'une durée de deux heures et demie avait pour objectif de nourrir la réflexion sur l'aménagement du secteur de l'écoquartier en recueillant les idées d'interventions et les besoins exprimés par les participants. Il était en effet essentiel de bien comprendre les attentes des citoyens et de répondre à leurs préoccupations pour orienter le projet de manière efficace et durable.

La soirée a commencé par la présentation du projet d'écoquartier, assurée par Luc Roby, gestionnaire du projet à la Municipalité, suivie de l'animation de l'atelier menée par Geneviève Depelteau et Sarah Hamel de la coopérative de travail l'Enclume. Le lendemain, une marche exploratoire a été organisée pour ceux qui le souhaitent, également animée par les membres d'Enclume et M. Roby. Tout d'abord, en sous-groupes, les participants ont été invités à identifier les besoins de six personnages fictifs susceptibles de résider dans l'écoquartier selon quatre catégories : habitation et milieu de vie, commerces et services, espace vert et équipement collectif, déplacement durable et sécuritaire.



La deuxième activité consistait à localiser sur une grande carte du secteur les besoins, les orientations, les opportunités, les contraintes ou les désirs soulevés par les citoyens. Finalement, chaque participant devait classer sur le diagramme de boussole les thématiques qu'il ou elle jugeait les plus importantes.

Les principaux éléments qui ont émergé de cette expérience participative sont les potagers communautaires, les espaces verts, l'ajout d'une piste cyclable, la sécurité des déplacements, l'habitation locative, ainsi que l'aménagement d'un gym extérieur. Un rapport synthétisant les propositions sera préparé par la coopérative l'Enclume et remis dans les prochaines semaines à la Municipalité, qui intégrera ces suggestions dans sa réflexion sur la planification du noyau villageois de Cap-aux-Meules.

Si vous n'avez pas pu prendre part à cette activité, mais que vous souhaitez vous informer au sujet de l'écoquartier et de l'atelier, communiquez avec la Municipalité à [ecoquartier@muniles.ca](mailto:ecoquartier@muniles.ca). D'autres activités en lien avec le développement de l'écoquartier se tiendront au cours des prochains mois.



## Une 4<sup>e</sup> édition réussie pour le Rendez-vous économique Accès entreprise Québec



C'est près d'une centaine d'entrepreneurs et de partenaires qui se sont rassemblés lors du Rendez-vous économique Accès entreprise Québec, le 29 octobre dernier. Sous le thème « Repreneuriat et équilibre : planifier l'avenir de votre entreprise », cette édition fut marquée par un record de participation de la part de la communauté d'affaires. L'équipe d'Accès entreprise Québec tient donc à remercier chaleureusement tous les participants!

Merci à Anne Marcotte (animation), Mélanie Marin (EVOL), Denis Amiot et Olivier Côté (MNP), Amélie Chiasson (Leblanc Location d'autos), Emmanuel Boudreau (Genali Distributions), Marie-Claude Vigneault (Café de la Grave) et Dominic Gagnon (Connect&GO) d'avoir généreusement partagé leur expertise, leur parcours et leur vision. L'événement a su démontrer l'importance de se rassembler et de s'entourer pour atteindre son plein potentiel en affaires.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'Accès entreprise Québec à [deconomique@muniles.ca](mailto:deconomique@muniles.ca) ou au 418 986-3100, poste 228.

À l'an prochain!



Accès  
entreprise  
Québec



## Sondage sur la qualité des services et les priorités de développement

Avec le souci d'amélioration continue de ses services, la Municipalité des Îles lancera au cours des prochaines semaines, en collaboration avec la firme Léger, un sondage de satisfaction auprès de ses citoyens. Celui-ci permettra à la Municipalité de mieux comprendre les attentes de la population envers ses services et d'ajuster ses actions en fonction des besoins exprimés.

Au cours des prochaines semaines, chaque résidence de l'archipel recevra par la poste une invitation, laquelle comportera l'information sur la marche à suivre ainsi qu'un code NIP permettant d'accéder au sondage en ligne. La démarche est simple! Il suffit de suivre les instructions sur l'envers du carton d'invitation afin d'accéder au questionnaire en ligne. En cas de difficultés ou si vous préférez répondre sur papier, des copies seront également disponibles à la réception de la mairie. Pour toute question ou pour de l'assistance, contacter la Municipalité au 418 986-3100 ou par courriel à l'adresse [communications@muniles.ca](mailto:communications@muniles.ca).

« La participation des Madelinots et Madelinienes est cruciale afin de nous permettre de bien comprendre les besoins en matière de services municipaux. Nous avons besoin d'eux pour aider à prioriser les décisions et toujours garantir un meilleur service. J'encourage donc les citoyennes et citoyennes à répondre en très grand nombre! », explique Mme Sharon Clavet, directrice générale de Municipalité des Îles.

Les résultats de cette démarche seront présentés publiquement au cours de l'hiver 2025.

En plus de contribuer à façonner l'avenir de notre communauté, les répondants courent la chance de gagner l'une des deux cartes cadeaux d'une valeur de 250 \$ chacune. À noter que les réponses au sondage sont anonymes et confidentielles et seule la firme Léger aura accès aux informations. Aucune donnée personnelle ne sera utilisée à des fins autres que celles de l'étude.

## Consultations sectorielles en culture

Vous êtes un ou une artiste, une travailleuse ou un travailleur culturel, un organisme du milieu ou vous êtes particulièrement intéressé par le développement culturel du territoire? Vous êtes conviés à deux importantes consultations qui se tiendront le même jour, soit le **4 décembre prochain, au Paradis plein air** (75 chemin Odiphias Harvie, à Fatima).

- **En après-midi** : la tournée des consultations sectorielles pour le renouvellement du projet de territoire **Horizon 2035** se poursuit, avec un atelier dédié au secteur culturel.
- **En soirée, de 18 h à 20 h 30** : consultation citoyenne sur le renouvellement de la **Politique culturelle** de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, un rendez-vous attendu qui vous permettra de contribuer concrètement à définir les prochains engagements municipaux en culture.

Surveillez la page Facebook de la Municipalité des Îles pour tous les détails et le formulaire d'inscription. Un goûter sera offert à ceux et celles qui souhaiteront participer aux deux rendez-vous. Information : 418-986-3100, poste 123.

**Faites d'une pierre, deux coups... pour la culture!**

## Concours

### Dessin de Noël

Noël approche à grands pas et on a besoin d'aide pour décorer la mairie. C'est pourquoi on invite les jeunes Madelinots et Madelinienes à enjoliver le bâtiment avec leurs plus beaux dessins de Noël!

Sors des crayons et laisse aller ton imagination pour nous dessiner ce que représente Noël pour toi. N'oublie pas d'inscrire ton nom et ton numéro de téléphone sur ton dessin, puis demande à tes parents de venir le déposer à la mairie (460, chemin Principal à Cap-aux-Meules) avant le 12 décembre prochain à 16 h.

À gagner : 2 chèques-cadeaux de 50 \$ chez Brico-Déco seront tirés parmi tous les participants.

**On a hâte de voir vos œuvres!**



12 Novembre 2024

# Activités à venir

## Viactive

Les lundis à 13 h 30 à la salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée (en pause après le 9 décembre)

Les lundis à 13 h 30 à la Maison de la culture (en pause après 9 décembre)

Les mardis à 10 h 30 (en pause après le 17 décembre) et les jeudis à 10 h 30 (en pause après le 19 décembre), au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert

Les mercredis à 13 h 30 au Centre multisport Desjardins (en pause après le 11 décembre)

Les jeudis à 13 h 30 à la salle communautaire de Fatima (en pause après le 12 décembre)

Viactive est un programme d'activités physiques destiné aux personnes âgées de 50 ans et plus, conçu et validé par des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique.



## LA GUILDE – espace libre de jeux de société pour les 12-17 ans

Vendredi 22 novembre et samedis 30 novembre et 14 décembre à 13 h 30

À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Tu as entre 11 et 17 ans? Tu es invité à 3 rendez-vous entre amis pour découvrir la collection de jeux de société de la bibliothèque ou revisiter tes meilleurs classiques! Notre expert, Gabriel, sera là pour t'accompagner et répondre à tes questions. Maïs soufflé, grignotines et breuvages seront servis. Viens profiter de cet espace, seul ou en gang! Aucune inscription requise.

## Atelier de confiture de pomme de pré

Mardi 26 novembre à 18 h  
Au Centre communautaire Jos LeBourdais, local de la cuisine collective

Carole Painchaud vous apprendra comment réussir la confiture de pomme de pré : les notions de conservation, les étapes de stérilisation, de cuisson et d'emportage. Places limitées à 8 personnes. Inscription obligatoire.

Activité offerte en collaboration avec Cuisine collective Îles-de-la-Madeleine

## StationConte

Jusqu'au 30 novembre, sur les heures d'ouverture de la bibliothèque  
À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Une expérience interactive mêlant contes et technologie pour stimuler l'imagination des enfants.  
Information : stationconte.com.

## Atelier de fabrication de couronnes de Noël avec des éléments de la flore

Samedi 23 novembre à 10 h  
À la salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée

Samedi 30 novembre à 10 h  
À la Maison de la culture

Samedi le 14 décembre à 10 h  
Au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle communautaire)

Noël approche, les couleurs changent, un peu vers le gris. Cependant, le cornouiller brille toujours de son rouge vif, le myrique baumier embaume les sentiers et les chatons de poivre des dunes sont prêts pour la cueillette. Que de beaux éléments de la flore pour créer des couronnes de Noël personnalisées et parfumées. Apportez vos récoltes, votre sécateur et des vêtements chauds. Nous irons aussi voir dans les bois environnants si des éléments de plus peuvent s'ajouter! Atelier familial, 8 ans et plus. Inscription obligatoire.

Détails et inscriptions au [www.muniles.ca/événements](http://www.muniles.ca/événements) ou au 418 986-3100, poste 121.

**À l'intérieur des Nœuds de Gustav**

**Vendredi 29 novembre à 13 h 30**  
**À la Maison de la culture**

Atelier de danse animé par Chantal Baudoin destiné à un public non-danseur, offrant l'opportunité de découvrir le processus créatif et chorégraphique de l'œuvre *Les Nœuds de Gustav*. À travers un échauffement léger et des exercices pratiques mêlant mouvement et texte, les participants pourront explorer l'univers de la danse dans un cadre axé sur la découverte et l'échange.

Pour les adultes et les jeunes de 12 ans et plus. Aucune expérience requise.

**Midi yéyé avec René**

**Mardi 10 décembre à 12 h 15**  
**À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert**

Venez revivre la folie des chansons yéyé avec René (chansonnier). Les Classels, Joël Denis, Jenny Rock, Françoise Hardy, Johnny Farago et Michel Louvain vous attendent pour chanter avec eux!

**Le piano qui chante Noël**

**Lundi 9 décembre à 13 h 30**  
**À la salle communautaire de Fatima**

**Vendredi 13 décembre à 13 h 30**  
**À la salle communautaire du Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert**

**Lundi 16 décembre à 13 h 30**  
**À la salle du Club 50 ans et plus de Grande-Entrée**

**Jeudi 19 décembre à 13 h 30**  
**À l'église Immaculée-Conception de Pointe-aux-Loups**

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter Noël avec elles juste pour le plaisir autour du piano. Un cahier de chansons vous sera remis lors de votre arrivée (même formule que *Les lundis qui chantent*). Aucune inscription requise : rendez-vous directement sur place pour participer à l'activité.

**Heure du conte en pyjama**

**Vendredi 13 décembre à 18 h 30**  
**À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre**

Enfilez votre beau pyjama et venez à la bibliothèque en famille pour vous faire lire des histoires et manger du maïs soufflé dans une ambiance féerique. Une soirée d'automne des plus réconfortantes avec l'animatrice Shadel Labrie-Lapierre! Places limitées, inscription obligatoire.

**Pour les petits****L'abécédaire de la Bibliothèque Jean-Lapierre**

**Sur les heures d'ouverture de la bibliothèque**  
**Aux trois points de service de la Bibliothèque Jean-Lapierre**

Les enfants de l'archipel sont invités à participer à la création de l'abécédaire de la faune et de la flore de la Bibliothèque Jean-Lapierre. Venez remplir une fiche qui correspond à la lettre de votre choix tout en découvrant des livres et en laissant aller votre imagination! À partir de 6 ans.

Au cours de la prochaine année, une fois que toutes les lettres auront été complétées, celles-ci seront reliées pour en faire un abécédaire unique.

Venez explorer et exprimer votre créativité!

**Les Petits détours à la bibliothèque**

**À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre**  
**Tous les mardis entre 9 h 30 et 12 h**

**À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert**  
**Jeudi 12 décembre entre 9 h 30 et 12 h**

Venez faire à la bibliothèque avec vos enfants ou vos petits-enfants (0 à 4 ans), : les animatrices jeunesse offriront une lecture spontanée.

**Bébé lecteur**

**Samedi 7 décembre à 10 h 30**  
**À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre**

Histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la bibliothèque (0 - 4 ans). Inscription obligatoire.

**Le jardin de Pirouette et Cabriole**

**Jeudis 28 novembre et 12 décembre à 10 h**  
**À la salle communautaire de Fatima**

**Mercredi 4 décembre à 10 h**  
**À la palestre du Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert**

**Samedi 7 décembre à 10 h 30**  
**Au gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Grande-Entrée**

Programme de psychomotricité qui favorise le développement moteur et social de l'enfant dans le plaisir, par la réussite et par le jeu et, surtout, dans le respect du rythme de l'enfant. Un parent ou un grand-parent est invité à participer avec l'enfant et à partager de beaux moments avec lui. Inscription obligatoire.

*Activité offerte par les Loisirs de L'Île-du-Havre-Aubert, en collaboration avec le CISSS des Îles et la Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.]*



14 Novembre 2024

## Appel à projets

# Programmation des activités culturelles hiver-printemps à la bibliothèque

Vous avez envie de participer à une activité créative particulière? Vous voulez vous lancer et partager votre passion? Vous êtes un artiste et avez le goût d'animer un atelier en collaboration avec nous? C'est le temps de partager avec nous vos idées et projets!

Faites parvenir vos propositions à Annie-Cécile Tremblay, animatrice-coordonnatrice culturelle, à [actremblay@muniles.ca](mailto:actremblay@muniles.ca) ou au 418 986-3100, poste 362. Date limite le 15 décembre.



Un prix distinctif  
pour des gens  
de cœur



## Prix Hommage-bénévolat Québec

Depuis 1998, le gouvernement du Québec remet les prix Hommage bénévolat-Québec à des personnes et organisations qui s'impliquent dans leur communauté, afin de reconnaître la contribution du bénévolat à l'amélioration de la société.

Pour souligner les personnes qui se démarquent par leur engagement, la Municipalité des Îles vous invite à participer aux prix Hommage bénévolat-Québec : déposer une candidature, c'est permettre à une personne qui donne de son temps d'être célébrée!

### Les prix sont remis dans 3 catégories :

**Jeune Bénévole - Prix Claude-Masson** : souligne l'engagement des jeunes de 14 à 35 ans qui sont particulièrement actifs dans leur collectivité. Un prix distinctif est également remis à une ou à un jeune qui se démarque par son engagement dans le secteur des communications pour honorer la mémoire de feu Claude Masson.

**Bénévole** : récompense des personnes de 36 ans ou plus qui ont particulièrement contribué, par leur engagement social dans leur milieu, à l'amélioration de la qualité de vie de leurs concitoyennes et concitoyens.

**Organisme** : cette catégorie reconnaît les organismes sans but lucratif qui ont développé de bonnes pratiques afin d'encadrer et de soutenir les bénévoles.

Vous pensez à une personne ou à un organisme particulièrement engagé aux Îles qui mérite d'être souligné? Vous souhaitez soumettre votre candidature ou celle de l'organisme pour lequel vous ouvrez?

Faites-le avant le 5 décembre prochain, ici : <https://www.quebec.ca/gouvernement/reconnaissance-prix/benevolat/hommage-benevolat-quebec/soumettre-candidature>. Si vous avez besoin d'aide pour soumettre une candidature, téléphonez au 418 986-3100, poste 130.



## Horaire de la Bibliothèque Jean-Lapierre

**Succursale centrale**  
Maison de la culture

- **Lundi** : 15 h 30 à 18 h 30
- **Mardi** : 9 h 30 à 18 h 30
- **Mercredi** : 13 h 30 à 18 h 30
- **Jeudi** : 13 h 30 à 19 h 30
- **Vendredi** : 13 h 30 à 16 h 30
- **Samedi** : 10 h à 15 h

**Point de service de L'Île-du-Havre-Aubert**

Centre multifonctionnel

- **Mardi** : 13 h à 19 h
- **Jeudi** : 10 h à 12 h  
et 13 h à 16 h 30
- **Vendredi** : 10 h à 12 h  
et 13 h à 16 h 30
- **Samedi** : 10 h à 13 h

**Point de service de Grande-Entrée**  
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

- **Mardi** : 13 h 30 à 16 h 30
- **Mercredi** : 18 h 30 à 20 h 30

La carte d'abonnement  
est valide dans les trois  
bibliothèques.

Il y a 2 chutes à livres  
accessibles en tout temps, une à  
la Maison de la culture et une à  
la mairie.

Information : 418 986-3100,  
poste 342 ou  
[www.bibliothequedesiles.ca](http://www.bibliothequedesiles.ca).

## Bon coup

# Tricoter des histoires : projet de confection de tuques pour les enfants

Ce projet a été discuté avec les tricoteuses dès la mi-septembre lors de l'activité *Tricoter des histoires*. Tous les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ont reçu un dessin d'une tuque à colorier à leur façon et à rapporter à la bibliothèque. Par la suite, les participantes à l'activité ont tricoté une tuque à chaque enfant, reproduisant exactement son dessin. En tout, 75 tuques ont été tricotées, y compris celles des enfants, celles du personnel de l'école et celles des tricoteuses!

La remise des tuques a eu lieu le lundi 11 novembre à l'occasion d'une petite fête. À voir l'expression sur le visage des enfants lors de la remise, on peut dire que ce fut un franc succès!





**AVIS PUBLIC  
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**  
Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et  
l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 10 décembre 2024, conformément aux dispositions du Règlement n° 2010-13 sur les dérogations mineures, le conseil entend statuer sur les demandes suivantes :

1. Description de la demande de dérogation mineure :

1.1 Les propriétaires de la résidence sise au 57, chemin du Bois-Brulé, dans le village de L'Étang-du-Nord, souhaitent procéder à des travaux d'agrandissement, d'une superficie de 29,9 mètres carrés, sur leur bâtiment principal. Au terme de ces travaux, le bâtiment empiéterait dans la marge de recul arrière.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, les propriétaires demandent de reconnaître comme étant conforme le projet d'agrandissement du bâtiment principal, situé à 2,5 mètres de la ligne arrière, alors que le règlement de zonage en vigueur exige une distance minimale de 6 mètres.

Conformément aux dispositions du règlement portant sur les dérogations mineures, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 10 décembre 2024, à compter de 19 heures, ou en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du chef de section - urbanisme, Ludovic Larochelle, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur ces demandes, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à [lrochelle@muniles.ca](mailto:lrochelle@muniles.ca) ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Larochelle, au 418 986 3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 22 novembre 2024

Alexandra Vigneau, greffière



**AVIS PUBLIC  
DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL**  
Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et  
l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 10 décembre 2024, conformément aux dispositions du Règlement n° 2010-12-1 relatif aux usages conditionnels, le conseil entend statuer sur la demande suivante :

1. Description de la demande d'usage conditionnel :

Dans le contexte d'un projet d'acquisition d'un immeuble, une entreprise a déposé une demande d'usage conditionnel visant à remplacer un usage dérogatoire protégé par droit acquis en zone forestière (zone Fa41) sur le lot 3 135 115 situé à proximité du chemin Philippe-Thorne dans le village de Fatima. Selon la réglementation en vigueur, un usage dérogatoire protégé par droit acquis peut être remplacé par un usage conforme ou par un autre usage dérogatoire si ce dernier est d'une classe inférieure à celui-ci. Or, la demanderesse désire remplacer l'usage actuel, qui est un lieu de dépôts de matériaux secs, par un usage de la même classe (I4 – Industrie liée à l'extraction), soit un centre de traitement des sols et sédiments contaminés.

Cette demande, pour être acceptée, doit remplir un certain nombre de critères relatifs à l'intégration fonctionnelle du site, à l'architecture et au stationnement, lesquels sont prévus au règlement n° 2010-12-1.

En vertu des dispositions du règlement portant sur les usages conditionnels, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 10 décembre 2024, à compter de 19 heures, ou encore en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du chef de section - urbanisme, Ludovic Larochelle, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur cette demande, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à [lrochelle@muniles.ca](mailto:lrochelle@muniles.ca) ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Larochelle, au 418 986 3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 22 novembre 2024

Alexandra Vigneau, greffière

16 Novembre 2024

# Séance d'information publique sur l'érosion côtière

**Enjeux, impacts et solutions :  
venez vous informer!**

 27 novembre à partir de 18 h

 Au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord

## Déroulement :

**18 h** : kiosques d'information  
(partenaires et organisations)

**19 h** : présentations  
(Santé publique, bureau de projets en  
érosion et submersion côtières, ministère  
de la Sécurité publique, ministère des  
Transports et de la Mobilité durable,  
Communauté maritime des Îles)

Les kiosques d'information  
seront également accessibles  
après les présentations.